

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

SEANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 2009

L'an deux mille neuf, le 19 mai à vingt heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président Serge Dassault, en date du 13 mai 2009, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : **Serge DASSAULT**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, François GROS, Stéphane PIHAN, Christine PINAUD-GROS,

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François AYMARD, Nathalie BOULAY LAURENT, François BUSY, Jean-Michel FRITZ, Mourad KHIER SAADI, Jacques LEBIGRE, Josette MACLAIR, Patrice VERNET.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Claude DECHAMP, Gilles DELAME, Jean-Marc DEVÔGE, Michelle FOUCHER, Michèle JEHANNO, Anne-Marie LANZA, Jean-Pierre MARCELIN, Michel PILOT.

SOISY-SUR-SEINE : Paul CHAMBREUIL, Bernard MEDER, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU, François SCHORTER.

ETIOLLES : Philippe BRUN, Piero DELA MARIA BASSANI, Daniel FONTAINE, Alyat FRANTZ, Annie GRAND, Alain GOUDET, Thierry MAINE, Isabelle NOACHOVITCH-FLOQUET, Isabelle TROUSSELLE.

Madame Colette MARTIN donne pouvoir à Madame PINAUD-GROS,
Madame Marie-Agnès BOURDIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU,
Madame Cécile CLOAREC donne pouvoir à Madame Elisabeth PETITDIDIER,
Monsieur Michel BERNARD donne pouvoir à Monsieur François GROS,
Monsieur Pierre LORIN donne pouvoir à Monsieur Michel PILOT

Absents : Jean-Luc RAYMOND, Cristela DE OLIVEIRA, Farida MAIZA, Françoise NOUAILHAC, Elisabeth GIRARDIN, Christine LANTZ-SEGARD, Marie-Pascale LEFORT, Arlette TRAMBLAY.

Formant la majorité des membres.

Avant de commencer, Madame Josette MACLAIR, élue de Corbeil-Essonnes, donne lecture de son droit de réponse suite à la parution d'un article sur le site internet www.91secondes.fr.

La séance est ouverte à 20 heures 20

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Serge DASSAULT, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur Mourad KHIER SAADI, désigné, accepte de remplir cette fonction.

Le Président Serge DASSAULT présente à l'Assemblée trois nouveaux cadres qui rejoignent la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne : Madame Cécile CHOPARD, future Directrice Générale Adjointe en charge du développement du territoire qui prendra ses fonctions au 1^{er} juillet 2009 ; Monsieur Michel GENESTE, Directeur Général des Services Techniques ; Madame Sylvie LEOSTIC, Directrice des Ressources Humaines.

Le Président Serge DASSAULT indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

Le Président Serge DASSAULT rappelle à tous que les points 3.2 et 3.3 sont retirés de l'ordre du jour et reportés au Conseil communautaire du samedi 6 juin 2009 à 9 heures.

1 ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 18 avril 2009.
Adopté à l'unanimité.

1.2 Installation d'un nouveau conseiller communautaire.

Monsieur Jean-Pierre MARCELIN explique qu'il s'agit de prendre acte de la désignation de Monsieur Alain GOUDET par le Conseil municipal de la commune d'Etiolles.
Adopté à l'unanimité.

1.3 Commissions facultatives.

Il s'agit de prendre acte du remplacement de Monsieur Patrick CROSSARD, décédé, au sein des commissions facultatives.
Adopté à l'unanimité.

1.4 Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne dans les organismes extérieurs.
Adopté à l'unanimité.

1.5 Modification de la composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

L'Association des Paralysés de France a désigné Madame MAINSON pour la représenter au sein de cette commission.
Adopté à l'unanimité.

1.6 Avis sur la modification des statuts du SIREDOM.

Monsieur Jacques BEAUDET explique qu'il y a désormais 16 Vice-présidents au sein du SIREDOM.

Adopté à l'unanimité.

1.7 Avenant n°1 au marché d'impression des divers supports de communication de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.

Madame Elisabeth PETITDIDIER précise que cet avenant n'a aucune incidence financière, s'agissant d'un marché à bons de commande.

Adopté à l'unanimité.

1.8 Autorisation donnée au Président de signer des contrats d'apprentissage au sein de la collectivité.

Cette délibération permettra davantage de souplesse dans le recrutement des apprentis. Le Président Serge DASSAULT explique que cette opération est importante.

Adopté à l'unanimité.

1.9 Mise à jour du tableau des effectifs.

Adopté à l'unanimité.

2 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

2.1 Acquisition de l'immeuble de l'Arobase sis Place du comte Haymon, appartenant à la ville de Corbeil-Essonnes.

Monsieur Jean-François AYMARD explique que cet immeuble permettra d'accueillir l'Office de Tourisme.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Attribution d'une subvention à l'association UCACE pour la réalisation d'animations commerciales.

Patrice VERNET pense qu'il serait souhaitable de pouvoir réunir l'ensemble des commerçants des cinq communes en une seule entité pour un travail plus performant.

Adopté à l'unanimité.

3 CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

3.1 Réalisation de l'enfouissement des réseaux de la rue de Corbeil par la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne : délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage donnée par la commune d'Etiolles.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Autorisation donnée au Président de signer le marché relatif à l'enfouissement des réseaux à Soisy-sur-Seine.

Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU informe l'Assemblée qu'il n'y avait qu'un seul candidat.
Adopté à l'unanimité.

4 VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

4.1 Infirmité du marché à procédure adaptée passé en application de l'article 30 du Code des marchés publics : programmation théâtrale pour la saison 2009-2010.

Monsieur Jean-François AYMARD explique que chaque année, la direction du Théâtre procède elle-même à la préparation de la programmation. Le 7 novembre 2008, le contrôle de légalité a informé la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne que l'article 30 du Code des marchés publics imposait la passation d'un marché à procédure adaptée.

La Commission d'Appel d'Offres, le 29 avril dernier, a étudié trois offres: une ne répondait pas au cahier des charges, les deux autres dépassaient largement le budget voté. Aussi, la Commission a déclaré ce marché infructueux.

Des démarches vont être entreprises auprès du contrôle de légalité afin de débloquent la situation qui risque de mettre en péril la programmation 2009/2010.

Le Conseil communautaire prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres.

4.2 Demande de subvention dans le cadre du Contrat Communautaire d'Aménagement et de Développement pour : la requalification de l'avenue Allende Nord, de l'avenue Allende Sud, du boulevard Henri Dunant Nord, du boulevard Henri Dunant Sud, la création du cœur de quartier.

Adopté à l'unanimité.

4.3 Demande de subvention dans le cadre de l'ANRU pour : la requalification de l'avenue Allende Nord, de l'avenue Allende Sud, du boulevard Henri Dunant Nord, du boulevard Henri Dunant Sud, la création du cœur de quartier et autorisation du Président pour signer l'avenant simplifié « Plan de Relance » relatif à la convention ANRU Montconseil – La Nacelle.

Adopté à l'unanimité.

4.4 Modification des conditions d'octroi des aides à l'accession à la propriété pour les jeunes ménages en primo-accession.

Il est décidé de reporter cette délibération au Conseil communautaire du samedi 6 juin 2009.

François GROS et Jacques BEAUDET ont réitéré leur demande de suppression des critères d'âge car ils leur semblent contraires à l'esprit de la loi. Le Président propose le vote sur le retrait des critères d'âge. Une majorité y est favorable. Cependant, après débat, un consensus se fait jour pour reporter ce point au prochain conseil. Mécontent de cette procédure, François GROS quitte l'Assemblée.

4.5 Délibération prenant en compte les modifications demandées par l'Etat dans le projet de Programme Local de l'Habitat Intercommunal.

Monsieur Jean-François AYMARD explique qu'après adoption du projet par le Conseil communautaire, les communes devront donner leur avis dans un délai de deux mois. Ensuite, le Conseil communautaire devra délibérer une dernière fois.

Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU souhaite que le Programme Local de l'Habitat Intercommunal soit revisité d'ici un an afin de prendre en compte le projet de la commune de Soisy-sur-Seine. Aussi, il explique que les élus de Soisy-sur-Seine vont s'abstenir.

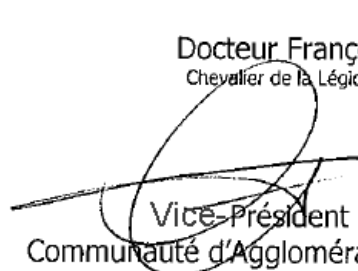

Adopté à la majorité, 7 abstentions.

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 25 mai 2009.

Cette séance fait l'objet d'un enregistrement qui est à la disposition du public.

Pour le Président empêché et par délégation
Docteur François GROS
Chevalier de la légion d'honneur

Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,


Vice-président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne

Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux
Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ www.agglo-seinessonne.fr